

Dübendorf, 23.01.2025  
Version : 2025 - 1

**Instructions générales révisées relatives au dédouanement et à la livraison à l'importation pour les transporteurs, valables à compter du 1er février 2025 ; remplacement de toutes les versions précédentes**

**Destinataires:** À l'attention de nos partenaires internationaux dans le domaine du transport et de l'expédition

**Auteur:** Département SCMLOGLS / Martin Lüssi

**Pages:** 4

Veuillez respecter les directives suivantes, qui vous concernent et sont contraignantes, pour les dédouanements et les livraisons pour Maagtechnic AG :

Maagtechnic AG Dübendorf n'est pas un destinataire agréé. **Par conséquent, toutes les livraisons doivent être dédouanées à la frontière ou au terminal du transporteur.** Nous n'acceptons pas les livraisons non dédouanées. La responsabilité du dédouanement à l'importation incombe au transporteur / transitaire concerné. **Si une livraison n'est toutefois pas dédouanée, la responsabilité en incombe en principe au transitaire / transporteur fautif.**

**Principe et compte DDE : (valable pour tous les sites suisses de Maagtechnic AG)**

**Compte DDE 3541-0**

**Numéro de TVA de Maagtechnic AG : CHE-271.470.596 TVA**

**Numéro d'identification fiscale de l'entreprise : CHE-271.470.596**

- Pour les livraisons DDP, **seule la TVA** peut être débitée sur notre compte ZAZ.
- Le fournisseur des marchandises doit impérativement être indiqué sur chaque déclaration (nom du fournisseur ex-facture commerciale).
- Dans la rubrique « Désignation des marchandises », veuillez indiquer notre numéro de commande SAP (450.....) et, si possible, les numéros d'article correspondants. Nos fournisseurs les mentionnent généralement sur les documents de livraison (factures commerciales).
- Les taxes sur la valeur ajoutée doivent également être débitées directement de notre compte ZAZ en cas de dédouanement provisoire.
- Pour tous les dédouanements (à l'exception des livraisons DDP), les droits d'importation (droits de douane et TVA) doivent être débités directement sur notre compte ZAZ.
- **Si les droits d'importation ne sont pas débités de notre compte ZAZ, nous n'acceptons aucun débit pour commission de présentation ou frais de mise à disposition de capitaux.**

### **Dédouanement provisoire (valable pour tous les sites suisses de Maagtechnic AG)**

Si un dédouanement provisoire doit être effectué en raison de documents manquants (APS/GSP/EUR.1 ou déclaration sur facture non valable), le dédouanement doit être effectué via notre compte douanier. Les dédouanements provisoires doivent nous être signalés avec la date d'expiration du délai. Sauf pour les livraisons avec conditions D (DAP/DAT/DDP), Maagtechnic AG est responsable de l'obtention des documents corrects. Après réception des documents définitifs, le prestataire de services de dédouanement ou de transport est responsable du dédouanement en bonne et due forme. Les modifications ultérieures du statut de dédouanement de « provisoire » à « définitif » doivent dans tous les cas nous être signalées dans les meilleurs délais.

### **Frais de dédouanement : (valable pour tous les sites suisses de Maagtechnic AG)**

Sauf accord contraire avec votre entreprise, vous pouvez nous facturer au maximum les frais suivants :

Frais de dédouanement forfaitaires, y compris 3 numéros de tarif avec prestations comprenant le dédouanement à l'importation, les frais de communication, les taxes fixes, les frais de port et les documents : 60,00 CHF par dédouanement.

Frais de dédouanement forfaitaires maximum CHF 60.00

Frais par position tarifaire supplémentaire à partir du 4e numéro tarifaire maximum CHF 3.50

Frais d'inspection, de contrôle douanier, de pesée supplémentaire, sur présentation des justificatifs, maximum CHF 70.00 par heure

Frais éventuels de l'administration douanière selon les dépenses / justificatifs

Les pièces suivantes doivent être jointes à votre décompte :

- **Copie de la facture commerciale**
- **À la place des pièces jointes ci-dessus, vous pouvez également indiquer notre numéro de commande (450...) sur la facture. Dans ce cas, aucune pièce jointe n'est nécessaire.**

**La facture doit être adressée comme suit :**

Maagtechnic AG  
Sonnenstrasse 8  
CH-8600 Dübendorf

**Veuillez envoyer la facture par e-mail directement à l'adresse suivante :**

**[rechnungstransport-ch@maagtechnic.com](mailto:rechnungstransport-ch@maagtechnic.com) – Les pièces jointes mentionnées ci-dessus doivent également être jointes à votre facture, même en cas d'envoi électronique. (si aucun numéro de commande n'apparaît sur la facture)**

### **Déclarations douanières erronées :**

Les déclarations douanières qui ne correspondent pas au tarif ci-dessus vous seront renvoyées pour correction immédiate.

### **Avis / Adresse de livraison à Dübendorf (valable uniquement pour le site de Dübendorf)**

**Sauf indication contraire, notre adresse de livraison est la suivante :**

Maagtechnic AG  
Sonnenstrasse 8  
CH-8600 Dübendorf

*Nos horaires de livraison sont définis comme suit. Veuillez noter les modifications par rapport aux versions précédentes:*

*Du lundi au vendredi*  
*Le matin : de 7h30 à 12h00*  
*L'après-midi : de 13h00 à 16h30*

*Pour des raisons d'organisation, chaque livraison doit être signalée par e-mail aux adresses suivantes, quelles que soient les conditions de livraison :*

À : [wareneingang-ch@maagtechnic.com](mailto:wareneingang-ch@maagtechnic.com)

Avec copie à :

[transport-ch@maagtechnic.com](mailto:transport-ch@maagtechnic.com)  
[einkauf-ch@maagtechnic.com](mailto:einkauf-ch@maagtechnic.com)

Une facture commerciale ou une liste de colisage doit toujours être jointe à l'avis de livraison envoyé aux adresses électroniques indiquées. L'avis doit également mentionner les points suivants :

- **Dans la ligne d'objet, le nom du fournisseur**
- la date et l'heure prévue de livraison
- le nombre de colis à livrer, leur poids et, si possible, leur volume
- le numéro de commande Maagtechnic AG (il suffit de le mentionner sur la liste de colisage/la facture commerciale)
- les consignes de manutention particulières (par ex. longueur excessive / poids très élevé)

Sans avis contraire de notre part dans les deux heures, la livraison peut être effectuée comme prévu. De plus, les documents suivants doivent toujours être joints à la livraison :

- Bon de livraison / CMR du transporteur en double exemplaire, le double étant renvoyé signé
- Copies de la facture ou de la liste de colisage

**Les livraisons qui ne sont pas annoncées conformément aux instructions susmentionnées peuvent entraîner des délais d'attente lors du déchargement ou un refus général.**

Interlocuteurs pour les questions opérationnelles : (valable pour tous les sites suisses de Maagtechnic AG)

Les collaborateurs suivants de Maagtechnic AG, Logistik Services (SCMLOGLS) se tiennent à votre disposition pour toute question :

Collaborateurs :

Martin Lüssi Direction +41 44 824 92 94

Faton Zeqiri +41 44 824 92 92

Livia Di Tomaso Tél. +41 44 824 94 11

E-mail \* : [transport-ch@maagtechnic.com](mailto:transport-ch@maagtechnic.com)

**\*Les échanges par e-mail doivent être effectués exclusivement via l'adresse e-mail indiquée.**